

LES MARCHES A PROCEDURE ADAPTEE (LES M.A.P.A.)



Programme

Objectifs

- Comprendre les modalités d'application des MAPA.
- Gérer le montage d'un MAPA.
- Maîtriser les divers aspects juridiques et financiers de ces contrats afin d'en optimiser le recours.

PUBLIC

- Acheteurs, rédacteurs, techniciens et agents chargés des procédures de marchés ou des achats non formalisés, responsables de services achats, comptables chargés du paiement

PRE-REQUIS

- Connaître les bases de la réglementation générale des marchés publics ou avoir une pratique dans ce domaine.

Durée : 2 jours

1. PRESENTATION GENERALE DES PROCEDURES ADAPTEES

- Définition et justification des marchés à procédure adaptée
- Les procédures adaptées découlant du montant du marché
- La pluralité des recours à la procédure adaptée dispensant de mise en concurrence et de publicité
- Les procédures adaptées découlant de l'objet du marché
- La pluralité des recours à la procédure adaptée résultant des «petits lots»

2. MODALITES D'APPLICATION DES PROCEDURES ADAPTEES

- Les principales souplesses permises par les procédures adaptées
- La computation des seuils des marchés passés en procédure adaptée
- L'adaptation des mesures de publicité et de mise en concurrence
- L'exécution des marchés en procédure adaptée

3. DIVERSITE DU CONTROLE DES PROCEDURES ADAPTEES

- Contrôle de légalité et marchés en procédure adaptée
- Contrôles juridictionnels et marchés en procédure adaptée :
 - a) L'intervention du juge administratif
 - b) L'intervention du juge financier
 - c) L'intervention du juge pénal

4. ETUDES DE CAS